

VILLE DE PONT-ROUGE
M.R.C. DE PORTNEUF

L'AN DEUX MILLE SEIZE, LE 24 FÉVRIER

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes

Le présent AVIS est donné par la Ville de Pont-Rouge, personne morale de droit public régie notamment par la *Loi sur les cités et villes*, ayant son bureau au 10, rue de la Fabrique à Pont-Rouge, province de Québec, ici représentée par madame Jocelyne Laliberté, greffière.

La vente pour défaut de paiement des taxes des immeubles décrits au présent avis public se tiendra le jeudi 2 juin 2016, à 11 h, à l'hôtel de ville de Pont-Rouge, au 10, rue de la Fabrique, Pont-Rouge, province de Québec.

	PROPRIETAIRE	MATRICULE /LOT Cadastre du Québec Circonscription foncière de Portneuf	TAXES DUES (CAPITAL ET INTERETS) ¹ AU 19-02-2016
1.	Jeff Delisle	0980-55-8300 / Lot 4 010 170	3 262,58 \$
2.	Viviane Laroche	1379-12-6030 / Lot 3 828 612	2 792,57 \$
3.	David Gilbert	1279-29-6620 / Lot 4 010 854	4 728,31 \$
4.	Nathalie Noël	1279-72-6454 / Lot 3 828 488	7 206,63 \$
5.	Marie-Josée Couture	1279-96-1014 / Lot 3 828 389	5 014,69 \$
6.	Mathieu Dechene	1380-71-3328 / Lot 3 827 853	3 019,14 \$
7.	Alain Côté	1380-91-8271 / Lot 3 976 163	2 820,80 \$
8.	Yannick Emond	1387-39-7785 / Lots 4 011 346 - 4 011 347	2 892,22 \$
9.	Jocelyn Lirette	1483-36-3459 / Lot 4 011 265	2 400,56 \$
10.	Pascal Mercier	1485-79-9448 / Lot 4 011 665	1 003,88 \$
11.	Dave Paré	1585-04-2092 / Lot 4 011 524	2 137,75 \$
12.	Pascal Landry	1585-78-7009 / Lot 4 011 729	2 519,29 \$
13.	Alain Bussièeres Johanne Plante	1681-81-3510 / Lot 3 826 665	1 936,94 \$
14.	Sébastien Riverin	1781-12-6015 / Lot 3 826 675	4 036,10 \$
15.	Patrick Bernier	2181-21-2678 / Lot 3 826 919	648,48 \$
16.	Patrick Bernier	2181-21-5844 / Lot 3 826 920	3 174,23 \$
17.	Patrick Bernier	2181-22-2551 / Lot 3 826 926	1 978,10 \$

¹ Certains frais s'ajouteront à ce montant, entre autres les taxes scolaires (s'il y a lieu) et une somme de 650 \$ pour les frais administratifs. Ils seront annoncés au moment de la vente.

LA DESCRIPTION DETAILLEE DES IMMEUBLES EST LA SUIVANTE :

1. 345, rang Terrebonne, Pont-Rouge, Qc, G3H 1C5

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 010 170, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 345, rang Terrebonne, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

2. 19, rue Bellevue, Pont-Rouge, Qc, G3H 2E8

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 828 612, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 19, rue Bellevue, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

3. 13, rue Saint-François, Pont-Rouge, Qc, G3H 3N5

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 010 854, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 13, rue St-François, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

4. 80, rue des Rapides, Pont-Rouge, Qc, G3H 2A3

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 828 488, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 80, rue des Rapides, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

5. 11, rue des Écumes, Pont-Rouge, Qc, G3H 2A9

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 828 389, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge avec bâtisse dessus construite, sise et située au 11, rue des Écumes, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.»

6. 25, rue St-Charles, Pont-Rouge, Qc, G3H 1V8

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 827 853, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 25, rue St-Charles, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.»

7. 54, rue St-Pierre, Pont-Rouge, Qc, G3H 0E3

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 976 163, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 54, rue St-Pierre, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

8. 58, rue Lamothe, Pont-Rouge, Qc, G3H 2X3

« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros 4 011 346 et 4 011 347, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 58, rue Lamothe, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

9. 70, rue Lesage, Pont-Rouge, Qc, G3H 2Y6

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 265, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 70, rue Lesage, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

10. Rue Vallières, Pont-Rouge, Qc

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 665, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, sans bâtisse dessus construite. »

11. 14, rue Dulude, Pont-Rouge, Qc, G3H 2V2

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 524, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 14, rue Dulude, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

12. 38, rue Alywin, Pont-Rouge, Qc, G3H 1G6

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 729, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 38, rue Alywin, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

13. 584, route Grand-Capsa, Pont-Rouge, Qc, G3H 1L4

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 665, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 584, route Grand-Capsa, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

14. 568, route Grand-Capsa, Pont-Rouge, Qc, G3H 1L4

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 675, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 568, route Grand-Capsa, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

15. Rue St-Patrick, Pont-Rouge, Qc

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 919, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, sans bâtisse dessus construite. »

16. 5, rue St-Patrick, Pont-Rouge, Qc, G3H 2M3

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 920, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 5, rue St-Patrick, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

17. 8, St-Patrick, Pont-Rouge, Qc, G3H 2M5

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 926, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 8, rue St-Patrick, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

CONDITIONS POUR ENCHERIR :

- Personne physique :
 - nom
 - date et lieu de naissance
 - adresse résidentielle complète
 - présenter une pièce d'identité avec photo
 - mandat ou procuration si représente une autre personne physique

- Personne morale :
 - nom
 - qualité du représentant (mandataire)


- copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (résolution, mandat, procuration)

MODE DE PAIEMENT :

- Paiement complet dès l'adjudication en argent comptant, paiement par ACCESD (carte débit), mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Pont-Rouge.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'adjudication (art. 531 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*).

Donné à Pont-Rouge, ce 24^e jour de février 2016.



Jocelyne Laliberté, greffière, g.m.a.
Ville de Pont-Rouge